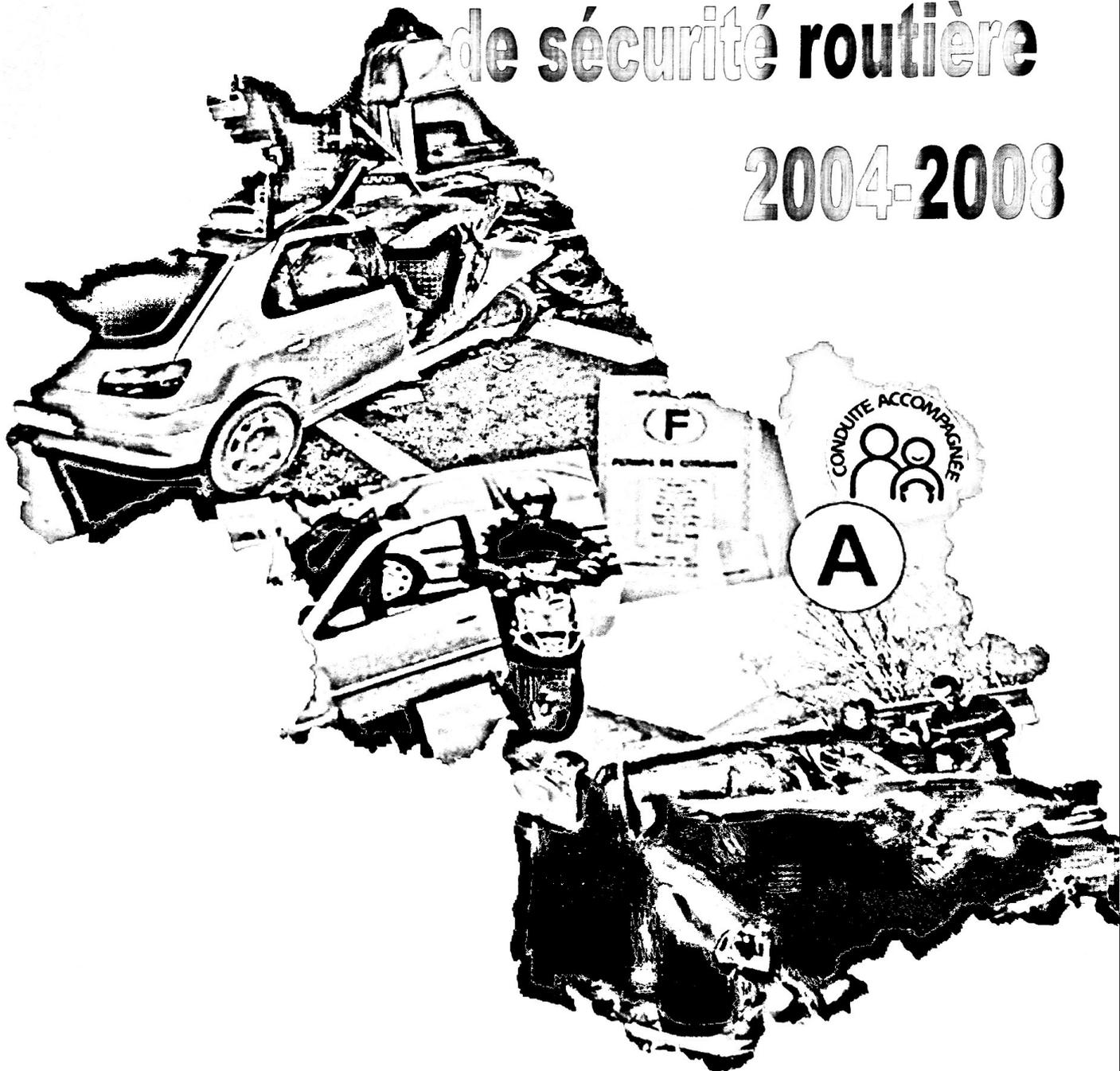




charte départementale de sécurité routière

2004-2008



Document de référence de la politique locale de sécurité routière pour 4 ans, la charte départementale de sécurité routière a permis à l'Etat, au Conseil Général, aux principales communes et groupements de communes, dans le cadre d'une démarche partenariale associant tous les acteurs locaux oeuvrant pour la sécurité routière, de définir et d'afficher les axes prioritaires de lutte contre l'insécurité routière dans le département de l'Isère.

La démarche d'élaboration de cette charte a été marquée par deux phases décisionnelles essentielles que sont « le choix des enjeux » et « la définition des orientations d'actions ».

L'étude d'enjeux, réalisée par la direction départementale de l'équipement et les principales collectivités territoriales (Conseil Général, Métro et ville de Grenoble principalement), à partir d'une analyse approfondie de l'accidentologie, a permis à l'ensemble des partenaires de mettre en évidence trois enjeux communs majeurs :

- Les jeunes conducteurs de VL (18-24 ans),
- Les deux roues motorisés,
- La gravité des accidents (pour faire un lien avec les facteurs comportementaux aggravants : vitesse, alcool, drogue, non port de la ceinture,...).

C'est ensuite par un approfondissement et une compréhension de ces enjeux, en particulier basés sur une lecture des 213 procès-verbaux d'accidents correspondant à ces mêmes enjeux, que les partenaires ont arrêté 18 orientations d'actions pour lutter le mieux possible contre l'insécurité routière liée à ces cibles prioritaires.

Nous adressons nos remerciements à tous les partenaires qui se sont investis dans l'élaboration de la charte départementale de sécurité routière et plus particulièrement à la Direction Départementale de l'Équipement, au Centre d'Étude Technique de l'Équipement et aux services du conseil général.

Il nous appartient désormais de poursuivre notre mobilisation et d'entraîner le maximum d'acteurs locaux pour mettre en œuvre ces prochaines années un programme d'actions principalement orienté sur ces objectifs.

Nous avons aujourd'hui, encore plus qu'hier, l'ambition et la volonté, à partir de ce cadre d'actions, de faire baisser le nombre toujours insupportable de victimes sur nos routes.

André VALLIN

Président du Conseil général de l'Isère

Michel BART

Préfet de l'Isère

SOMMAIRE

Présentation du département.....	7
Le département de l'Isère présente des visages très différents :	9
Population et parc automobile	9
Réseaux et trafics.....	10
L'accidentologie locale de l'Isère.....	11
Bilan et évolution de l'accidentologie entre 1998 et 2002.....	15
Les accidents de l'Isère présentent une forte gravité	15
En moyenne chaque semaine :	15
L'évolution de la gravité des accidents est inquiétante	16
Evolution annuelle des accidents corporels	16
Evolution annuelle des victimes graves.....	16
Evolution annuelle de l'indice de gravité (% d'accidents mortels).....	17
Conditions générales des accidents	18
La moitié des accidents mortels se produit en fin de semaine.....	18
Les accidents de nuit présentent une forte gravité.....	18
Carte des accidents mortels	19
La part des accidents contre fossés/talus et poteaux est importante	19
Véhicules et usagers impliqués	20
En voiture : une forte gravité qui touche particulièrement les jeunes.....	20
Motocyclistes : un enjeu fort	20
Piétons : enfants et personnes âgées particulièrement exposés	21
Cyclomotoristes : enjeu marqué par la gravité des accidents	21
Cyclistes : une forte concentration en agglomération.....	21
Poids lourds : gravité équivalente aux valeurs régionales et nationales	21
Type de réseau routier.....	22
Routes nationales : le niveau de risque est élevé	22
Routes départementales : la gravité des accidents est importante	22
Type de milieu	23
Des accidents beaucoup plus nombreux et graves en rase-campagne	23
Une gravité élevée dans les communes de 501 à 5 000 habitants	24
40% des accidents se concentrent sur 12 communes de l'Isère.....	25
L'exposition aux risques des usagers les plus vulnérables	26
Les piétons.....	26
Les deux-roues légers (cyclistes et cyclomotoristes).....	26
Les enjeux des territoires les plus peuplés.....	27
Analyse spatiale du niveau de risque	28
Au niveau des Routes Départementales :	29
Au niveau des Routes Nationales (et Voies Rapides Urbaines de Grenoble) :	29
Synthèse des études d'enjeux réalisées sur l'agglomération grenobloise et Grenoble	30
Propositions d'enjeux	32
Trois enjeux communs à l'Etat et aux collectivités territoriales :	32
Un enjeu commun à l'Etat et au Conseil Général de l'Isère :	32
Les enjeux propres identifiés et proposés par Grenoble Alpes Métropole :	32
Les enjeux propres identifiés et proposés par la Ville de Grenoble :	32
Choix et Approfondissement des enjeux.....	33
Les 3 enjeux du département.....	35
Les jeunes conducteurs.....	36
Points marquants des accidents des jeunes conducteurs.....	36
Zoom sur les accidents de jeunes conducteurs dans la nuit du samedi au dimanche	36
Les deux roues motorisés.....	37
Points marquants des accidents de deux roues motorisés.....	37

Zoom sur les accidents de motos de jour, en week-end ou jour férié de mai à septembre	37
La gravité des accidents	38
Points marquants des accidents graves	38
Zoom sur les accidents graves en ville, impliquant un piéton, un vélo ou un cyclo.....	38
Zoom sur les accidents graves en semaine entre 17 et 19 heures	38
Les orientations d'actions	39
1. Créer et animer un réseau	44
2. Améliorer la connaissance de l'accidentologie locale.....	45
3. Disposer d'outils pédagogiques.....	46
4. Agir sur les aménagements et les dispositifs routiers pour améliorer la perception des usagers et la lisibilité de la route	47
5. Réduire le risque routier au travail	48
6. Agir pour préserver la sécurité des personnes vulnérables.....	49
7. Organiser des actions de sensibilisation aux risques sur le réseau routier et des contrôles	50
8. Lutter contre les « mauvaises habitudes »	51
9. Réaliser des actions alternatives aux poursuites lors des opérations de contrôles.....	52
10. Améliorer l'alerte et les premiers soins sur les accidents graves.....	53
11. Sécuriser les déplacements liés aux manifestations festives.....	54
12. Faire de l'éducation routière auprès des jeunes non scolarisés.....	55
13. Faire de l'éducation routière dans les collèges	56
14. Accompagner les jeunes au cours de leurs premières années de conduite	57
15. Sensibiliser dès le plus jeune âge.....	58
16. Cibler des actions en direction des jeunes sur les risques de conduite des deux-roues motorisés.....	59
17. Poursuivre ou développer les équipements en faveur des deux-roues motorisés	60
18. Réaliser des campagnes ciblées sur les risques motos.....	61
Liste des personnes ayant participé à l'élaboration de la charte départementale de sécurité routière	63